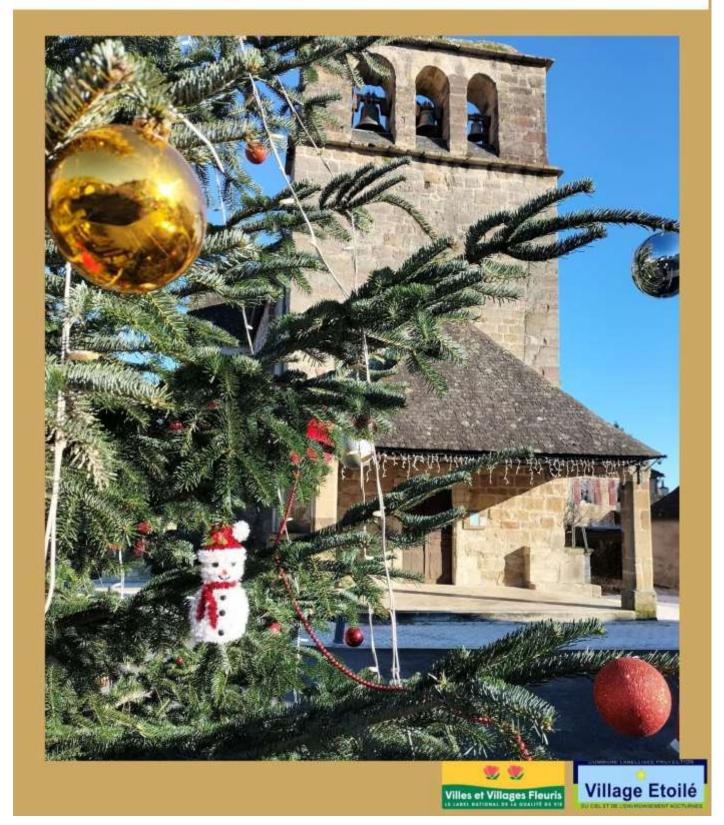


Journal Communal



Message de M. le Maire Jean Marc BRUT



Que d'eau, que d'eau en cette fin d'année 2023, les sols, les nappes phréatiques en avaient besoin mais tout est à saturation et même notre moral s'en ressent.

Le chantier de la rue du 8 Mai est lui aussi perturbé par cette météo, provoquant du retard dans sa réalisation. La circulation sera tout de même rétablie, en sens alterné, dès le 22 Décembre.

Ce projet, qui vise à sécuriser les piétons pour se rendre du bourg au cimetière ou à la Rochette, avait été souhaité dès notre premier mandat, il y a plus de 20 ans mais nous étions contraints par le passage du ruisseau. Soit nous installions une passerelle en parallèle du pont, soit le département élargissait le tablier du pont. C'est la dernière solution qui a enfin été retenue après de multiples négociations.

Cette réalisation me tenait depuis très longtemps à cœur, voyant marcher les personnes souvent âgées, sans aucune protection, sur cette portion de voie très fréquentée.

C'est aussi pour nous l'aménagement d'une autre entrée du bourg. Désolé de la gêne que cela a pu vous occasionner, aggravée par les inondations sur la route du Pontour.

J'en suis conscient, mais nous n'avons pas choisi la date des travaux du pont ni la météo bien sûr.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches le meilleur pour l'année 2024.

Jean-Marc BRUT

SOMMAIRE

Consoils municipally

Consens municipaux	4-11
Informations municipales	12-13
Informations Agglo	14
Travaux	15-19
Cublac au quotidien	20-22
Développement durable	23
Milieu associatif	24-38
Ecole	39

Commission Communication

Responsable:

Liliane Roux - Maire adjointe

mail: communication.mairiecublac@gmail.com

NÉCROLOGIE

Paul FRAYSSE nous a quittés le 15 Septembre à l'âge de 66 ans, emporté par la maladie.

Il était élu conseiller municipal à délégation depuis mars 2020.

Paul, un homme rigoureux et droit, un retraité de la gendarmerie, était pour moi un copain d'école, un ami d'enfance, un colistier fidèle qui a rapidement trouvé sa place parmi nous.

Peu bavard certes, mais toujours disponible pour assurer ses missions et rendre compte.

Très attaché à Cublac, la commune qui l'a vu naître, il avait toujours souhaité y passer sa retraite et restaurer la maison de ses parents.



Très engagé et apprécié dans le monde militaire, il a reçu de nombreux hommages lors de ses obsèques.

Paul, tu es parti trop tôt, trop vite et surtout trop jeune.

Merci pour ton engagement et ton dévouement pour Cublac.

Ce journal est intégralement réalisé par la commission communication et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois. En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).

Л 11

Mairie:

(05 55 85 22 89

2 rue de la Liberté 19520 Cublac Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr Site internet : www.cublac.correze.net Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

> 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30 Mercredi : 8h30 -12h00 Samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04 Horaires : jeudi de 14h00 à 16h30 samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire:

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37 Ecole primaire : 05 55 85 23 79 Cantine : 05 55 85 17 54 Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services:

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 55 85 19 49

Dentiste : 05 55 85 17 63

Infirmières : 05 55 24 38 58

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche: 06 15 34 77 56 Condat sur Vézère: 06 34 16 04 80 Horaires: du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU

15 ou 112

114 pour les personnes malentendantes
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18

Violences Conjugales:

05 55 88 20 02 ou 39 19

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 28 JUIN 2023 À 20H30

Présents: M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL M. GILET - Mme ROUX - M. VIGNOT -Mme VALLAT M. BONNEFOND - M. FRAYSSE - Mmes ROPARTZ -LAJUGIE BOUZIDI - M. DE SOUSA - Mme MATHOU-CHAUVINIAT M. BOUTON.

Absents excusés: Mme BONDU (procuration à M. GILET), M. LACOSTE (procuration à M. BRUT).

Secrétaire de séance : Jonathan BOUTON

Le compte rendu de la séance du 16.05.2023 est adopté à l'unanimité.

1 – Mises à jour du tableau des emplois : créations d'emplois par avancement de grades

La création d'un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des La création d'un emploi d'agent de maîtrise principal, Ecoles Maternelles Principal de 1^{ère} classe, à temps non à temps non complet à raison de 26,13 heures complet à raison de 23,63 heures hebdomadaires.

hebdomadaires annualisées.

Ces deux agents remplissent les conditions pour être promouvables par avancement de grade.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la création de ces emplois ainsi proposés.

2 – Convention de régularisation de remise de voiries avec Vinci Autoroute A89 et la Commune.

Il convient de signer une convention avec Vinci Autoroute afin de régulariser l'inventaire de certaines portions de voirie suite à la construction de l'Autoroute A89 (portions dénommées : chemin latéral, CR n°19, VC 7).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à signer la convention.

3 – Choix du prestataire – Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Rappel

Le RGPD est entré en vigueur le 15 mai 2018.

En 2018, par le biais d'une prestation de service, la CABB avait proposé aux communes de mutualiser.

CUBLAC avait accepté et la CABB couvrait la commune en la matière, notamment par la désignation d'un Délégué à la Protection des Données DPG.

A ce jour, la commune doit désigner un nouveau DPG en choisissant un prestataire.

La CABB n'a pas renouvelé la mutualisation avec les communes.

Les missions du DPG sont multiples comme : informer , conseiller, veiller à la mise en œuvre, auditer , contrôler, s'assurer de la bonne gestion des demandes, tenir l'inventaire, documenter les documents.

> La Société GAIA, 20, avenue Alfred de Musset, 19100 Brive la Gaillarde est la seule à avoir transmis une proposition.

Son offre de prix s'élève à 1 305 € HT (1 566 € TTC) pour la prestation annuelle, comprenant la désignation d'un DPD et la mise en conformité par rapport à la règlementation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de l'entreprise GAIA.

4 – Vœu présenté par l'ensemble du Conseil Municipal relatif à l'affectation en classe de 6ème des élèves de CM2 de l'école de Cublac au Collège de TERRASSON LAVILLEDIEU.

Rappels

Les élèves de CM2 intègrent le collège de Larche à la sortie de l'école primaire.

NEANMOINS, les parents d'élèves qui le souhaitent ont la possibilité d'après la carte scolaire de demander une dérogation afin que leurs enfants puissent intégrer le collège de Terrasson. En effet, le domicile de ces élèves se trouve en limite de secteur et l'établissement souhaité beaucoup plus proche.

Les faits

Les demandes de dérogation ont été formulées en avril 2023 auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale .

Le 22 juin, le collège de Terrasson n'a pas reçu les affectations.

Il semblerait que l'Académie de BORDEAUX ait refusé les demandes de dérogation malgré l'accord de sortie du Département des élèves par l'Académie de la Corrèze.

les années précédentes, les affectations des élèves de CM2 de CUBLAC au collège de TERRASSON LAVILLEDIEU ne posaient aucun problème .

Le Conseil Municipal de la Commune de CUBLAC à l'unanimité:

- apporte son soutien à la demande collective de recours des Parents d'Élèves de la classe de CM2 de CUBLAC,
- **demande** à M. l'Inspecteur d'Académie de Bordeaux de se prononcer favorablement sur les dérogations émises par les Parents d'Élèves de la classe de CM2 de CUBLAC,
- demande la prise en considération de la proximité géographique du domicile des élèves.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE** DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 À 20H30 A 20H30

Présents: M. BRUT-M. LASCOUTOUNAS - M. GILET Mmes BLONDEL - ROUX - M. VIGNOT - Mme VALLAT M. BONNEFOND - Mmes ROPARTZ - BONDU-BOUZIDI LAJUGIE - MATHOU-CHAUVINIAT.

Absents excusés: M. DE SOUSA (procuration à M. BRUT), M. LACOSTE (procuration à M. BONNEFOND), M.BOUTON (procuration à M. LASCOUTOUNAS).

Secrétaire de séance : Mme MATHOU-CHAUVINIAT

Le compte rendu de la séance du 28.06. 2023 est adopté à l'unanimité.

1- Modification de la durée de service de plusieurs emplois du temps à compter du 1^{er}novembre 2023 pour la réorganisation des services périscolaires.

ATSEM principal 2eme classe	de 22,06 heures hebdomadaires annualisées à 23,76 heures hebdomadaires annualisées.
Agent de maitrise principal	de 26,13 heures hebdomadaires annualisées à 27,70 heures hebdomadaires annualisées.
Adjoint technique principal	de 25,60 heures hebdomadaires annualisées à 26,65 heures hebdomadaires annualisées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces modifications à compter du 1^{er} novembre 2023.

- 2 Mise à jour du tableau des emplois pour la nécessité des services.
- la création d'un emploi d'adjoint d'animation, à temps non complet à raison de 28.36 heures hebdomadaires annualisées.
- Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité Service administratif à compter du 1^{er} octobre 2023. Cet agent assurera des fonctions d'accueil et de secrétariat à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires pour une période de trois mois du 01.10.2023 au 31.12.2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces mises à jour du tableau des emplois pour la bonne organisation des services.

3 - Tarif pour location exceptionnelle de la salle polyvalente à des particuliers.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la salle En effet, une erreur matérielle a été polyvalente sera louée le samedi 25 et le dimanche 26 novembre commise et, de ce fait, il a été accepté de 2023 pour des personnes ne résidant pas sur la Commune louer la salle polyvalente à ces personnes de Cublac.

pour un tarif de 1 050€.

Le Conseil Municipal, à la majorité, (15 pour, 1 abstention, 0 contre) accepte exceptionnellement cette location au tarif de 1 050 € à des personnes ne résidant pas sur la commune.

4 - Acquisition des parcelles AC 436 et AC 438, sises Rue de la Cabane et demande de subvention.

La commune souhaite acquérir ces parcelles , situées à proximité du groupe scolaire pour un projet d'équipement public.

Il convient d'établir une convention entre le propriétaire de ces parcelles et la commune, établissant les modalités de cession entre les deux parties.

La cession est fixée à 40 000 €.

• Une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) peut être sollicitée.

Montant du projet (Plafond de l'assiette 100 000€)	40 000 €
Subvention DETR (40% du HT)	16 000 €
Fonds propres de la commune	24 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession pour un montant de 40 000 €, approuve cet investissement et sollicite une subvention au titre de la DETR.

5 - Rue du 8 mai Aménagement chemin piétonnier — Demande de subvention au titre des amendes de police.

Montant du projet TTC	152 145.60 €
Montant du projet HT	126 788.00 €
Amendes de police (2 tranches)	23 000.00 €
DETR	44 560.00 €
CD 19	2 000.00 €
FST	28 614.00 €
Fonds propres de la Commune	28 614.00€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette demande de subvention et le plan de financement.

Ce chemin permettra de sécuriser les piétons.

6 - Démarche alimentaire de territoire et de son PCAET – Espace test agricole à vocation maraîchère.

Projet

Dans le cadre de sa démarche alimentaire de territoire et de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), l'agglo de Brive souhaite mettre en place un espace test agricole à vocation maraîchère.

Il s'agit de proposer à des personnes en reconversion professionnelle un outil (espace/matériel) avec un accompagnement technique et administratif pour tester leur projet d'installation en maraîchage.

La zone agricole appartenant à la mairie de Cublac située Impasse de la Vallée Verte est un site intéressant pour développer ce projet.

Une étude de faisabilité devra être réalisée, ainsi qu'une modification du PLU. Lorsque le projet sera défini précisément, une convention sera alors établie avec la Commune et l'Agglo.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modalités pour réaliser cette démarche alimentaire du territoire avec la commune et l'Agglo.

7 - Approbation des statuts et création du Syndicat Mixte Ouvert Corrèze Centre Supervision.

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion et la création de ce syndicat.

La désignation des délégués de la commune sont :

Délégué titulaire de la Commune	Délégué suppléant de la Commune
GILET Philippe	LASCOUTOUNAS Jean-Paul

8 - Changement de 5 candélabres en raison des travaux « Aménagement cheminement piétonnier » Rue du 8 Mai. Sollicitation de la FDEE 19.

Suite aux travaux , il sera nécessaire de changer cinq candélabres et solliciter la Fédération d'Electrification et d'Energie de la Corrèze, qui détient cette compétence, et ce, afin de réaliser une étude en parallèle des travaux de voirie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette réalisation.

9 - Avenants au marché de travaux « Rénovation énergétique de la mairie ».

Lots	Moins- value	Plus-value	Nouveau montant
Maçonnerie -démolitions	1 206 €		11 784 €
Menuiseries extérieures		1 999,20 €	44 882,40 €
Menuiseries intérieures Charpente	12 990,48 €		33 518,84 €
Plâtrerie- isolation-Peinture		744 €	85 848,60 €
Electricité		3 176,04 €	31 582,56 €
Plomberie Chauffage		1 906,80 €	54 785,64 €
Sols-Carrelage et souple		77,90 €	12 282 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces avenants détaillés dans le tableau ci-dessus.

5 - Subventions au lycée Antoine de St Exupéry de Terrasson : Voyages pédagogiques.

Un élève de Cublac a participé à un voyage scolaire à Mostar en Bosnie-Herzégovine du 13.10.2023 au 20.10.2023

Un élève de Cublac a participé à un voyage scolaire à Bilbao en Espagne du 16.10.2023 au 20.10.2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte une aide financière de 30€ à chaque élève soit 60€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 9 NOVEMBRE

2023 À 20H30

Présents: M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL M. GILET - Mme ROUX – M. VIGNOT –Mme VALLAT M. BONNEFOND - Mmes ROPARTZ - BONDU- LAJUGIE - BOUZIDI – M. LACOSTE – Mme MATHOU-CHAUVINIAT M. BOUTON.

Absent excusé: M. DE SOUSA.

Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 21.09.2023 est adopté à l'unanimité.

1—Attribution du marché de travaux Aménagement du cheminement piétonnier Rue du 8 Mai.

Le montant HT du marché public était estimé à 131 440€.

Une consultation par procédure adaptée a été lancée, avec publicité préalable, cinq entreprises y ont répondu. Le rapport d'analyse des offres a été établi par le Maître d'œuvre et présenté comme suit :

Entreprises	Proposition HT
MALET	128 000,00
EIFFAGE	154 270,00
COLAS	131 867,35
PIGNOT TP	161 145,00
LAGARDE et LARONZE (base)	140 000,00
LAGARDE et LARONZE (variante 1)	129 903,97
LAGARDE et LARONZE (variante 2)	130 553,69

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de l'entreprise SPIE BATIGNOLLES MALET, la mieux disante pour un montant de 128 000,00 € HT.

2 - Tarifs des services communaux pour 2024 Réévaluation à compter du 1^{er} janvier 2024

Garderie Périscolaire

Prix	Tarif plein		Tarif	dégressif
Unitaire	2023 2024		2023	2024
Garderie Matin	0,70 €	0,73 €	0,50€	0,53 €
Garderie Soir	1,80 €	1,90 €	1,10€	1,20 €

Restaurant Scolaire

Prix du repas	2023	2024	
Tarif « enfant »	2,60€	2,80 €	
Tarif plein « adulte »	7,70 €	8,00 €	
Tarif réduit « enseignant »	Ce tarif peut être diminué du montant de la subvention versée par les services académiques de Limoges.		
Tarif « personnel communal »	5,00 €		

Location des salles communales

Désignation	SALLE POLYVALENTE		SALLE des Aînés		Salle administrative			
Manifestations	CUBL/ Partic		Assoc entrep	RIEUR iations, orises et nités	Partic associ	ACOIS uliers, ations, nités	Dans le ca acti	ACOIS idre d'une vité ionnelle
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Location de la salle avec cuisine et lave-vaisselle	480 €	500 €	1 050 €	1 100 €				
Location					160 €	170€	60 €	60 €
Suppl Cuisine								
Suppl Cuisine/ lave- vaisselle								
Arbre de Noël	260 €	270 €	550 €	580 €				
Manifestation culturelle			280 €	300 €				
Spectacle			550€	580€				
CAUTION	3 chèques de 500 €		17	0€	15	0€		

RAPPEL

Les salles communales ne sont proposées à la location que pour les personnes <u>habitant à Cublac</u> ou <u>étant propriétaires</u> sur la commune.

MODALITES

La location des salles sera effectuée par demande écrite, accompagnée d'un justificatif prouvant que l'événement nécessitant la location concerne effectivement la personne titulaire de la convention ou ses ascendants directs ou ses descendants directs.

<u>Cimetière</u> communal

Concession nouvelle ou reprise perpétuelle					
Simple 365.00 €			5.00€		
Double 605.00 €					
Ensemble cinéraire					
Columbarium	Case de 4 places	655.00€			
Columbarium	Case de 6 places	980.00€	Durée : 30 ans		
Jardin cinéraire Cavurne 1,5 m x 1m		620.00€			
Jardin du souvenir	Forfait gravure	110.00€			

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer tous ces tarifs communaux pour 2024 à compter du 1^{er} janvier.

3 - Conventions 2023/2024 avec les radios: Cristal FM et Vallée Vézère (RVV)

La radio Cristal FM ayant réalisé des reportages et émissions sur la commune en 2023, *Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention et de mandater la somme de 220€.*

La Radio Vallée Vézère n'a réalisé aucun reportage, aucune émission durant l'année 2023. *Le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler la convention*.

4- Subvention aux associations pour l'organisation du Téléthon 2023.

Lors de la commission Finances pour la préparation du budget 2023, il a été convenu qu'une **subvention** serait versée à l'association ou aux associations qui organiserait(ent) des animations au profit du Téléthon.

Les 9 et 10 décembre 2023, les associations suivantes participeront à l'organisation de la journée :

Nature Ecologie et Jardin (NEJ), Cublac par ses Chemins, les Amis du Temps Libre, Cublac Amicale Bouliste, Foyer des Jeunes, Comité des Fêtes, Société de chasse et En scène pour le show **soit 8 associations.**

La somme globale de 400€ sera répartie entre les associations, soit 50€ par association, <u>sous réserve</u> <u>d'une participation effective.</u>

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de la somme de 50€ à chaque association participative.

5- Décision Modificative : Augmentation de crédits. Chapitre 012.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, un virement de crédits de 6000€ au chapitre 012.

6- SIAV - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère.

Suite au décès de M. Paul FRAYSSE, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant.

Délégué titulaire	Déléguée suppléante
Patrick VIGNOT	Christine VALLAT

7- Contrats d'assurances 2024-2026 - Bâtiments, véhicules et responsabilité civile.

La MAIF couvre actuellement les contrats d'assurances de la commune.

Suite à la création de la société d'assurance commune SMACL Assurances SA et à son rapprochement avec la MAIF, les contrats avec la commune seront interrompus fin décembre 2023.

Considérant le contenu des propositions transmises en réponse à la consultation de plusieurs sociétés d'assurance, il a été convenu de retenir la proposition faite par la SMACL, prenant effet le 1^{er} janvier 2024 et pour une durée de 3 ans (possibilité de résilier chaque année en respectant un préavis de 4 mois) :

- Une prime annuelle de 6 508.70€ TTC (responsabilité civile + dommages aux biens sans franchises)
- 716.21€ TTC (protection juridique + protection fonctionnelle)
- 1 594.53€ TTC (véhicules sans franchises).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition, de la SMACL prenant effet le 1^{er}janvier 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Rencontre annuelle des ainés 2024

RETROUVONS NOUS AUTOUR D'UN REPAS

Dimanche 21 janvier 2024, à partir de 12 heures À la salle polyvalente de Cublac.

Pour toutes les personnes de plus de 65 ans (et leur conjoint(e) quel que soit leur âge)

Repas animé par Raymond et Serge

La réservation est obligatoire au 05 55 85 22 89, secrétariat de la mairie

Avant le mardi 16 janvier 2024 (dernier délai)

Information de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie

L'Instance cesse ses activités au 31 Décembre 2023. Le Conseil Départemental de la Corrèze reprend en gestion directe au 1^{er} Janvier 2024

La Téléassistance

La Coordination

L'Information

Au sein d'un Guichet Unique CORREZE AUTONOMIE

Coordinatrice de secteur Nadine MARQUES <u>Un numéro d' Appel Unique</u> **05.55.19.19.19**

Le Service Portage des Repas reste associatif et indépendant

<u>**06.86.78.37.03**</u> (Eric LENEVEU- Marie-Rose FERNANDES)

BORNE de TELECONSULTATION à la PHARMACIE de CUBLAC



Consultez un Médecin

Sans Rendez-Vous

Dans les 10 minutes

Depuis son installation en décembre 2022, une vingtaine de consultations sont réalisées chaque mois.

BIBLIOTHEQUE MARC CHADOURNE

L'automne et Halloween ont été fêtés à la bibliothèque. Cette année, le calendrier ne nous a pas permis de marquer Noël en raison d'un mois de décembre très chargé pour les bénévoles.

Merci aux enfants et à leurs parents de nous avoir fait confiance, ces ateliers sont toujours des moments appréciés par tous. Promis, l'an prochain on recommence!











OPERATION BROYAGE 2024

Service gratuit pour les administrés

La Municipalité sur proposition de la Commission Développement Durable, a décidé de reconduire le service « du broyage des végétaux à domicile ».



Le principe est simple, les personnes intéressées s'inscrivent au préalable en mairie tel : 05 55 85 22 89

Les membres des services techniques se rendent au domicile des riverains afin de broyer leurs branchages en leur présence.

Les restes du broyage sont conservés par les propriétaires qui peuvent ensuite s'en servir comme paillage.

Le but de cette démarche est de favoriser la réutilisation des matières premières mais aussi de proposer un service aux administrés qui s'inscrit directement dans la politique de la commune



COMMUNIQUÉ DE L'AGGLO DE BRIVE



Depuis plusieurs années, les Assistant(e)s Maternel(le)s voient leur nombre décroître progressivement.

Afin d'encourager des vocations, le Relais Petite Enfance, dans le cadre de ses missions, a notamment pour objectif de faire connaître et valoriser le métier d'Assistant(e)s Maternel(le)s, en partenariat avec le service de Protection Maternelle et infantile (PMI) du Département de la Corrèze et la Caisse d'Allocations Familiales.

L'Assistant(e) Maternel(le) est un professionnel de la petite enfance qui accueille des enfants à son domicile, ou en Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM)

Devenir Assistant(e) Maternel(le) ne s'improvise pas : cette profession est conditionnée par une formation initiale de 120 heures, financée par le Conseil Départemental. Elle permet d'aborder entre autre des thèmes comme: les besoins fondamentaux de l'enfant, sa sécurité physique, mentale et affective, la responsabilité civile et pénale de l'Assistant(e) Maternel(le), l'initiation aux gestes de premiers secours ... Elle s'effectue en deux temps: 80 heures avant d'accueillir les enfants, puis 40 heures dans les trois ans suivant le premier accueil. A l'issue du premier cycle et de la réussite aux épreuves, un agrément est délivré par le Président du Conseil départemental qui vaut autorisation à accueillir un ou plusieurs enfants. Son renouvellement est conditionné par la validation de la seconde partie de la formation.

Par la suite, des droits à la formation continue sont ouverts dès la première heure travaillée.

La PMI assure un suivi de ces professionnel(le)s: informations, renouvellement d'agrément ...

Au quotidien, le Relais Petite Enfance les accompagne par le biais d'animations, de réunions à thèmes, d'informations sur leur contrat de travail, sur la formation continue ...

La Caisse d'Allocations Familiales facilite l'installation de nouveaux professionnels en participant au financement d'aménagements adaptés aux tout petits, par le biais de la « prime d'installation ». Pour les MAM, la Communauté d'Agglomération du Bassin de BRIVE peut également financer une partie des travaux d'aménagement ou l'acquisition de matériel.

En tant que professionnel(le), vous aurez la possibilité d'organiser votre journée au regard des compétences acquises: rythme de l'enfant, accompagnement vers l'autonomie, activités d'éveil, participation aux animations des Relais Petite Enfance, Ludothèque, Médiathèque...

Si vous êtes intéressé, le Relais Petite Enfance (RPE) se tient à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires.

vous pouvez contacter le RPE de Saint Pantaléon de Larche au 05 55 23 57 91 ou à nathalie.MAZIERO@agglodebrive.fr

TRAVAUX 2023

ECLAIRAGE PUBLIC

La commune a continué encore cette année la modernisation de son éclairage public.

Actions menées

Renouvellement de l'éclairage du parking de la salle polyvalente.

Coût total des travaux

Prise en charge FDEE

44 500 € TTC

(Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie)

30 700 € TTC

(Environ 65% montant HT)

Reste à Charge pour la commune

13 800 € TTC



Entrée du parking avant changement de la lanterne



Lanterne remplacée









Engagements des actions à mener en 2024

 Les 24 derniers luminaires équipés de lampes à mercure seront remplacés. Ils se situent Rue du Panorama, rue et impasse Maréchal Juin, rue Maurice Ravel, le chemin des Eglantiers, Route du Bousquet.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

MAIRIE Rénovation Energétique

Sa construction date des années 1970. Ce bâtiment a pu bénéficier d'aides importantes car il a été considéré comme « passoire thermique ».

FINANCEMENT		
Coût total	Subventions en TTC	
des travaux	<u>Diagnostic Energétique</u> : CD19 <u>Rénovation Energétique</u>	760 €
	Etat	60 000 €
311 000 € TTC	CD19	60 000 €
	Agglo FST	30 000 €
	(Fond de Soutien Territorial)	
	Total des Subventions	150 760 € TTC
	Retour sur TVA en N+1	42 514 €
	FCTVA 16,404% du montant HT	
Res	te à Charge pour la commune	-L
	117 726 € TTC	

- Isolation de tous les plafonds.
- Changement des menuiseries extérieures.
- Amélioration de l'acoustique et de l'éclairage.
- Réaménagement des bureaux et des salles à l'étage.







Isolation du plafond salle des mariages

Isolation thermique et acoustique de la salle des mariages et des bureaux







Changement des menuiseries en bois par des menuiseries en aluminium plus isolantes

travaux





Réorganisation des bureaux



Le matériel informatique a été complété avec notamment l'acquisition de deux écrans, permettant de projeter différents projets lors des conseils municipaux ou lors de réunions avec des intervenants extérieurs.



FINANCEMENT		
Coût total	Subventions DETR (Etat)	
13 332 € TTC	4 444 € TTC	
Docto à Chargo nour la commune		

Reste à Charge pour la commune 8 888 € TTC

PROGRAMME de VOIRIE 2023

Des travaux de remise en état et de revêtement représentent un investissement de 48 000 € TTC.

Aides financières

Participation du département de la Corrèze de 14 318 €

Les travaux de grosses réparations et de revêtement concernent les voies suivantes : Route de la Géronie
Rue Pierre et Marie Curie
Route de la Tour
Route des Crêtes
Rue Jeanne Solacroup (création de l'accès pour la pharmacie en construction)

En raison des intempéries, ces travaux ont dû être interrompus, ils reprendront dès que la météo le permettra.

AMENAGEMENT VOIRIE

Le cheminement piétonnier, sur la rue du 8 mai (RD3) s'arrêtait au pont, en direction du hameau de la Rochette.

Afin d'assurer la sécurité des piétons, la commune souhaitait réaliser une passerelle le long du pont, mais son aménagement rencontrait des difficultés techniques et un coût financier élevé.

Chemin Piétonnier rue du 8 mai



La commune s'est rapprochée du département propriétaire du pont, pour les travaux de la passerelle.

La construction du pont remontant à plus de cent cinquante ans, des travaux d'entretien nécessaires à sa sécurité, ont été constatés, notamment un renforcement des fondations. Le département s'est alors engagé à concilier les travaux de sécurité ainsi que la création du cheminement piéton souhaité par la commune via la réalisation d'une dalle complète en béton armé, permettant de faire un trottoir en encorbellement.

L'engagement du département est à hauteur de 144.000 €



Renforcement des fondations



Coffrage du futur passage pour piétons



Ferraillage de la dalle





Visite de M. Jean-Jacques Delpech, conseiller départemental, accompagné de M. Le Maire de Cublac

La commune s'engage également au recyclage des matériaux de chantier, s'agissant des pierres du parapet qui seront réutilisées comme bancs dans le square Mauranges et également le rabotage de la chaussée qui sera utilisé pour réparer les chemins ruraux.

La commune prend en charge la continuité de ce chemin piétonnier jusqu'au parking du cimetière et au hameau de la Rochette, sécurisant les piétons.

Coût des travaux et maitrise d'œuvre







Différentes étapes de l'enrochement













Interdiction de circuler

Les travaux de renforcement par le département entrainent depuis mi octobre une interdiction de circuler sur cet axe pendant la durée du chantier.

L'entreprise «SPIE Batignolles Malet» retenue par la commune, en charge de la réalisation du chemin piétonnier a entamé les travaux le 27 novembre en parallèle avec ceux du pont pour ne pas occasionner une coupure supplémentaire.

<u>Le vendredi 22 décembre</u>, l'interdiction de circuler a été levée avec un alternat sur 50 mètres linéaire au niveau du pont par panneaux.

Le chantier reprendra le 8 janvier par la pose des bordures de trottoirs, la clôture côté stade et le garde corps en bois côté cheminement piétonnier.

Une coupure de la voie sera nécessaire durant cinq jours maximum pour réaliser l'étanchéité du pont et le revêtement en enrobé sur la totalité de la longueur du chantier. La date sera communiquée ultérieurement.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE ENTRE LE 1er SEPTEMBRE 2021 ET LE 31 AOUT 2023



Vendredi 15 septembre, Monsieur le Maire, les élus et les représentants des associations cublacoises, ont accueilli les nouveaux arrivants sur la commune.

Cette cérémonie a malheureusement été marquée par une minute de silence pour notre Conseiller et ami, Paul FRAYSSE, décédé le matin même.

Malgré cette terrible nouvelle, cette manifestation s'est poursuivie dans une ambiance qui s'est voulue conviviale, au cours de laquelle les personnes présentes ont écouté Monsieur le Maire retraçant l'histoire de la commune et son attractivité; les élus se sont tour à tour présentés, suivis du personnel du service technique et administratif. Enfin, chaque représentant des associations a évoqué les activités offertes à tous.

Avant de partager le verre de l'amitié, nos nouveaux arrivants se sont eux aussi exprimés, satisfaits d'avoir élu domicile à CUBLAC.

Nous sommes heureux de les compter parmi nous et leur souhaitons la bienvenue!



Etat civil 2ème semestre 2023



Naissances:

Charly Guy MASSIAS, né le 07 juillet à Brive, de Arnaud MASSIAS et de Milène BROUSSE

Giulia Anne Agnès BARE, née le 29 septembre à Brive, de Rudy, Georges BARE et de Fanny Marie HEUPEL

Ozan KAPUSUZ ,né le 06 novembre à Brive, de Akin Enver KAPUSUZ et de Zeliha ARSLAN

Sunny PINARDEL, née le 13 novembre à Brive de Franck Jean-Paul PINARDEL et de Jennifer Laura KOTMANN



Mariages:

Le 01 juillet : SOZER Adem et DUPUY Amandine Clara

Le 08 juillet : MASSELOT Norman Frédéric et JOURZAC Jennifer

Le 29 juillet : LANDON Thibault Julien et AMBLARD Angélique

Le 12 août : GUIONIE Florent et FRANCOIS Elodie Cynthia

Le 09 septembre : RIVIERE Franck et BERGEAUD Carole Claudette Isabelle

Le 18 Novembre : CESTARI Marc et RAULT Perrine Marie-France



Décès:

Le 15 septembre : FRAYSSE Paul, Adrien domicilié 43 rue Pierre Guyez

Le 14 novembre : HOY Justin Joseph domicilié lieu-dit Loubignac

Le 4 décembre : MARTY Marie-Madeleine née VEDRENNE domiciliée 72 rue Jeanne Solacroup

Le 10 décembre : ROME Lucette née MAGOUTIER domiciliée 34 route de la Bombetterie

Les Festivités 2024

JANVIER

Samedi 13: Musiques à Cublac, salle polyvalente (chorale Chœur Chante Brive)

Dimanche 21: Repas des aînés, salle polyvalente

Dimanche 28 : Rando de la galette organisée par Cublac par ses Chemins, salle polyvalente

FEVRIER

Samedi 3 : Loto du Club du foot, salle polyvalente

Samedi 24 : Repas de la société de la chasse, salle polyvalente

MARS

Dimanche 10 : -Vide ta chambre - organisé par l'APE, salle polyvalente

Samedi 23 : Miss Limousin (15/17 ans) organisé par Ensemble pour le show, salle polyvalente

AVRIL

Début avril : Concert organisé par Musiques à Cublac, salle polyvalente

Dimanche 28 : Troc des plantes organisé par NEJ

MAI

Mercredi 1^{er}: Fête de l'ail organisé par le Comité des Fêtes, salle polyvalente Mercredi 8: Cérémonie du 8 mai 1945, verre du souvenir salle de la mairie

JUIN

30(mai) 1-2: Salon de la peinture et des Arts organisé par le foyer des jeunes, salle polyvalente

Samedi 22 : Soirée de gala de danse du foyer des jeunes, salle polyvalente

28 et 29 : Fête des écoles, salle polyvalente

JUILLET

Dimanche 14 : Cérémonie du 14 juillet, Fête Nationale, vin d'honneur sous la halle Mercredi 31 : Musiques à Cublac, salle polyvalente (concert piano à 4 mains)

AOUT

17 et 18 : Fête votive

Dimanche 25 : Randonnée annuelle organisée par Cublac par ses Chemins

Dimanche 31: Forum des Associations, salle polyvalente

SEPTEMBRE

Samedi 22 : Concours de pétanque et repas, salle polyvalente

OCTOBRE

Dimanche 6 : Fête de la pomme et du cidre organisé par le Comité des Fêtes

Du 12 au 13 : Couvige organisé par le Foyer des jeunes, salle polyvalente

Dimanche 27: Troc des plantes. Association NEJ

NOVEMBRE

Lundi 11: Cérémonie du 11 novembre, verre du souvenir

DECEMBRE

Du 7 au 8 : Téléthon, salle polyvalente

VISITE DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS À CUBLAC



Le 14 septembre, la commune accueillait le jury des Villes et Villages Fleuris, passage obligé pour obtenir, conserver ou augmenter le nombre de fleurs que l'on découvre aux entrées du bourg.

Cette distinction tient à cœur aux élus depuis une première participation en 2009. Les nombreux aménagements, la valorisation des différents milieux et leur gestion de plus en plus qualitative, ont permis d'obtenir deux fleurs, que nous entendons bien solidifier cette année.

Après l'accueil en mairie et la présentation de la commune par M le Maire, le groupe a circulé selon un parcours établi. Chacun des participants a pu, au niveau de ses compétences et engagements, répondre aux questions du jury, dont un membre professionnel de terrain :

- Aménagement du bourg, effacement des réseaux aériens,
- Voiries,
- Espaces naturels augmentés,
- Embellissement durable par le choix des végétaux,
- Travaux en cours et projets...

Le jury a apprécié la qualité de l'environnement et compris que l'objectif est de faire de Cublac "une commune où il fait bon vivre".



Au final, la motivation et l'engagement des services municipaux sont ressortis comme une évidence, proximité et écoute des habitants, réactivité, recherche dans l'amélioration des pratiques professionnelles, travail soigné.

Les deux fleurs sont méritées!

FORUM DES ASSOCIATIONS

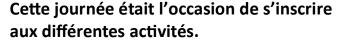
SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

Cette année la commune de CUBLAC a organisé son premier « FORUM DES ASSOCIATIONS ».

Celui-ci s'est déroulé le samedi 2 septembre 2023 à la salle polyvalente de CUBLAC. Ce forum a regroupé les différentes associations de la commune :

- FRJEP Foyer Rural des Jeunes et d'Education Populaire
- Cublac Amicale Bouliste
- Club des Ainés
- Comité des Fêtes
- Comité Miss Limousin En scène pour le show
- La Ronde des Oursons
- N.E.J Nature Ecologie Jardin
- Cublac par ses Chemins
- Cublac Cheval Parcours
- Chasse
- Canisports 19
- Football Club de Cublac
- A.P.E Association des Parents d'Elèves
- A.C.P.G C.A.T.M Anciens Combattants
- Musiques à Cublac

Le but étant de faire connaître les différentes Associations de la commune. Certaines Associations avaient organisé des activités à l'extérieur : Pétanque, promenade en poney, tir à l'arc, badminton etc...., ainsi qu'à l'intérieur : relaxation et méditation, yoga, gymnastique, cardio training, danse etc...



Le Foyer Rural a notamment reçu environ 130 inscriptions ou pré inscriptions durant la journée.

La journée s'est terminée par un spectacle réalisé par

l'Association « Comité Miss Limousin ».





Prochain rendez-vous: SAMEDI 31 AOÛT 2024



LES ASSOCIATIONS AUTOUR DU TÉLÉTHON TOUTES UNIES POUR UNE MÊME CAUSE

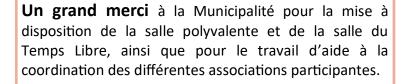


Nous sommes heureux de remercier tous ceux qui se sont impliqués et mobilisés dans la mise en place et la réalisation du TÉLÉTHON samedi 9 et dimanche 10 décembre.

Un grand merci à toutes les associations qui y ont participé, chacune à leur manière : travail des bénévoles (avant, pendant et après ces deux journées), aide matérielle, dons, mise en place d'animations (marche, VTT, pétanque, jeux de cartes, jeux de société, confection de compositions de Noël), repas, buvette, goûter, participation aux divers spectacles de variétés colorés avec les chants, les danses et le cabaret avec la présentation des Miss 15 /17 ans Limousin.

Un grand merci à Nature Ecologie Jardin, aux Amis du Temps Libre, à Cublac par ses Chemins, au Comité des Fêtes, au Foyer des Jeunes, à Cublac Amicale Bouliste, à la Société de Chasse, à l'association En scène pour le Show avec les Miss, au Club Libre des voitures Américaines et Anciennes, aux élèves de CM2 de l'école de Cublac, à leur enseignant et à leurs parents, aux danseurs, à leurs professeurs et à leurs parents, au guitariste et aux chanteurs, à tous les participants et spectateurs, à tous les généreux donateurs, à tous ceux qui se sont déplacés ces deux jours, alors que le temps incitait plutôt à rester au coin du feu...







Saluons ici le travail en commun et convivial des associations et des élus qui, depuis le premier forum de rentrée des associations de septembre, se sont plusieurs fois réunis pour la mise en place de ce Téléthon 2023.



Grâce à la participation et à la générosité de chacun, le Téléthon a été une belle réussite : nous avons récolté, bénéfices des animations, repas, buvette et dons confondus, la somme de 2110,00€, reversée au centre de Coordination Téléthon de la Corrèze à Brive La Gaillarde.





Coordinateurs
Serge DELMAS
Cathy CAPPELIER

A.C.P.G.— C.A.T.M. O.P.E.X. de CUBLAC



FETE NATIONALE DU 14 JUILLET 1789









La cérémonie du 14 juillet 1789 s'est déroulée sous un beau soleil! Nous étions nombreux pour fêter cet anniversaire et avons partagé le verre de l'amitié sous la halle.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918

Cette année était celle du 105ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Comme à l'accoutumée, nous nous sommes retrouvés réunis autour de Monsieur le Maire et de nombreuses personnalités pour cette commémoration au Monument aux Morts.











ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29/10/2023



L'assemblée générale est un moment fort dans la vie de notre section, elle nous permet de garder un lien entre nous et de ne pas perdre le contact.

2023 est une année noire pour notre association, nous avons perdu 5 membres dont le départ définitif est très dur à supporter. Paul SARLAT

Michèle GOUZON

Pierrot CHAUVIGNAC

Pierrot BOUYSSOU

Paul FRAYSSE emporté rapidement par une cruelle maladie laisse un grand vide. Il était adhérent de la section, puis coopté membre du Comité Directeur Départemental, il a été élu Président des ACPG CATM de la Corrèze suite à la démission du président sortant. Ensuite, il a emmené dans son sillage Michel BONNEFOND en tant que trésorier départemental. Il était très pris lors des cérémonies (19 mars,8 mai, 14 juillet, 11 novembre) ainsi que toutes les commémorations locales où il nous représentait et notre département en connaît beaucoup, à chaque fois Paul était là avec son porte drapeau, il était fier (et nous aussi) de remplir son et notre devoir de mémoire envers tous ceux qui nous ont précédé et qui ont fait le sacrifice suprême.

Nous perdons un membre actif et un ami, membre aussi d'autres associations patriotiques, retraités de la gendarmerie, UFAC, il était aussi membre de la commission ONAC à Tulle. Paul était très apprécié et les 24 drapeaux qui entouraient son cercueil recouvert de notre beau drapeau tricolore lui ont rendu un dernier hommage.



La fin de l'année arrive à grands pas, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année 2023 et de commencer 2024 dans la joie et en bonne santé.

MILIEU ASSOCIATIF

COMITE DES FÊTES

CUBLAC

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

Après la démission de l'ancien bureau, le renouvellement du bureau du Comité des Fêtes de Cublac a eu lieu le 10 février 2023 comme suit :

<u>Présidente</u> : Cathy Cappelier

Vice-Président : Didier Lassaigne

Secrétaire : Pascale Lassaigne

Secrétaire adjoint : Ludovic Grassard

<u>Trésorière</u>: Bernadette Queyroi

Trésorière adjointe : Marie Steiner



Avec les autres bénévoles, le Comité des Fêtes compte à ce jour 14 membres.

Appel à candidature est lancé pour recruter d'autres membres volontaires et désireux de continuer, avec les autres associations cublacoises, de participer à la vie de notre belle commune de Cublac.

Le Comité des Fêtes a assuré cette année :

- la fête de l'ail nouveau dégusté au cours d'un casse-croute généreux et très apprécié ;
- cinq marchés festifs, en partenariat avec la municipalité, avec des assiettes remplies de grillades et de mets savoureux. Merci aux commerçants d'avoir répondu présents ;
- la fête votive avec son marché festif animé brillamment par Momo, ses structures gonflables appréciées des petits et des grands et son magnifique feu d'artifice ;
- le vide-greniers et fête du cidre avec de nombreux exposants et visiteurs, le jus de pomme pressé sur place, les crêpes, le manège et les stands forains.

Les manifestations de cette année ont toutes été couronnées de succès avec une belle fréquentation et du beau temps à chaque occasion.

Le bilan financier de l'année est positif.

Le Comité des Fêtes a aussi participé au premier Forum des associations et au Téléthon.

Merci aux membres réguliers du Comité des Fêtes et aux acteurs occasionnels pour leur participation active.

Merci à la municipalité, aux secrétaires, aux conseillers et aux agents communaux pour leur précieuse aide administrative et technique.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez venir grossir les rangs du Comité des Fêtes de Cublac, apporter votre aide, vos idées et votre bonne humeur. Ainsi, nous pourrons tous ensemble proposer plus de manifestations tout au long de l'année.







Contact: CATHY CAPPELIER 06 70 79 95 19 Comitedesfetes.cublac@laposte.net

FOYER DES JEUNES F.R.J.E.P

FRJEP
SPORTS & LOISIPS

Le Foyer Rural de Cublac avec sa nouvelle équipe propose depuis l'année dernière de nouvelles **ACTIVITES** :

2022/2023

- RELAXATION MEDITATION
- YOGA
- HIP-HOP

2023/2024

- QI GONG
- RENFORCEMENT MUSCULAIRE
- BABYSPORT

Sans oublier les Activités déjà existantes

- DANSE
- PILATES
- CIRCUIT TRAINING
- GYM DOUCE
- PING PONG
- DENTELLE
- PFINTURE



Le Foyer a désormais dépassé ses 200 adhérents

Cette année, avec le concours d'autres associations cublacoises, le Foyer a participé au TELETHON en proposant un spectacle Danse – Hip Hop le samedi 9 décembre 2023.

Pour la saison 2023/2024, nous pouvons d'ores et déjà vous proposer des dates à retenir :

SALON DE LA PEINTURE ET DES ARTS— Thème de l'Environnement avec de nombreux artistes à la salle polyvalente et à la salle des Ainés à Cublac-

Dates: 31 mai 1 et 2 juin 2024

GALA DE DANSE ET HIP-HOP— Salle polyvalente de Cublac -

Dates le Samedi 22 juin 2024—Spectacle et dîner.

SALON DES DENTELLIERES—Salle polyvalente de Cublac—

Date: Samedi 12 octobre 2024

Vous pouvez à tout moment téléphoner pour avoir des renseignements sur nos différentes activités, prendre rendez-vous pour venir voir et essayer nos activités.



Pour nous contacter:

Bertrand PERRIN 06 71 08 82 07

Béatrice JOULIN 06 47 52 59 08



LES AMIS DU TEMPS LIBRE

Que vous soyez en activité ou à la retraite, notre club « les Amis du Temps Libre », dont le siège de l'Association est en Mairie de CUBLAC (19520), vous invite à nous rencontrer afin de rejoindre notre association.



NOUVEAU: les ateliers informatiques pour tous reprendront l'année prochaine, le 18 janvier 2024; à l'étude, un atelier mémoire.

En plus des animations habituelles tous les jeudis après-midi (jeux de cartes ou de société..., pétanque), repas bi-mensuels, galette des rois, chandeleur, LOTO chaque dernier jeudi du mois, fête intergénérationnelle (pour tous), le club proposera des sorties à la journée en 2024.

La CONVIVIALITÉ et la bonne humeur sont nos maîtres

Organisation d'un Interclub cette année à la salle polyvalente.



Quelques dates ... à venir

- repas de fin d'année le 15 décembre 2023
- Le club prendra quelques jours de congés à partir du 22 décembre pour reprendre ses activités le jeudi 11 janvier 2024.
- Assemblée Extraordinaire et Assemblée Générale le 11 janvier 2024

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année!

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, nous vous accueillerons en toute convivialité.

CONTACT: 06 29 40 20 53 Francis JAPIOT -06 81 34 43 74 Nathalie RICHARD

(pensez à laisser un message si vous avez le répondeur)

les amisdutempslibre.cublac@gmail.com page facebook: les Amis du Temps Libre « cublac3 »



FNATH

Association des accidentés de la vie section Terrasson Cublac

Vos accidents du travail. Vos accidents de la vie courante, Vos maladies professionnelles, ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour : Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00 Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson-Lavilledieu.

Sur rendez-vous au 05.55.85.22.70

SOCIETE DE CHASSE



ASSEMBLEE GENERALE le dimanche 13/08/2023

Mot de bienvenue du président,

Compte rendu financier fait par le trésorier M. BRUT ALEXANDRE, quitus lui est donné.

Compte rendu moral de l'année écoulée fait par le Président :18 sangliers tués et 35 chevreuils pour un quota de 40. Il a été lâché 80 faisans et 12 renards ont été prélevés.

Objectifs 2023 2024:

Il est prévu

- la création de garennes pour réintroduire des lapins sur plusieurs sites adéquats.
- Lâchers de faisans tous les premiers dimanches du mois.
- Travaux de la cabane de chasse. Des améliorations sont envisagées ainsi que la mise aux normes des installations existantes.

Membres du bureau: les membres du bureau n'étant pas renouvelables et n'ayant enregistré de demandes de démission, l'effectif reste inchangé.

Règlementation: mise à jour du règlement intérieur.

Animations à venir :

- Une poule au gibier le samedi 2 décembre à la salle polyvalente,
- Le repas annuel le samedi 24 février 2024.
- Nous avons participé à la journée des associations du 2 septembre ainsi qu'au Téléthon qui s'est tenu le 9 décembre avec une soirée choucroute.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 40 suivie du verre de l'amitié.









MILIEU ASSOCIATIF

CLUB « AMICALE BOULISTE »

Pour la période estivale, malgré la chaleur, le Cublac Amicale Bouliste s'est retrouvé tous les week-ends ainsi qu'en semaine pour disputer d'agréables parties de boules.



Plusieurs manifestations ont été organisées:

- le 11 juin, un concours interne, suivi d'un repas. Trophée remporté par Laurent et Lisa
- -le 14 juillet, un concours ouvert à tous (22 équipes) malgré la forte chaleur,
- Le 19 août, un concours ouvert à tous (26 équipes). Dans l'après midi, les première et seconde dauphines des Miss du Comité Limousin (15, 17 ans) nous ont fait le plaisir de disputer une partie de pétanque et de remettre les lots aux premiers du concours.
- Le 26 août, un concours ouvert à tous (32 équipes) pour la fête votive.
- Le 2 septembre, lors du forum des associations Cublac Amicale Bouliste était présent avec un stand.
- Le 24 septembre, un concours interne suivi d'un repas. Trophée remporté par Johan et Michelle. Pour info, lors des concours internes, les équipes sont à la mêlée.
- **Le 22 octobre**, l'association a reçu le Club d' Azerat pour une rencontre amicale sur la journée avec un repas le midi (52 personnes). Trophée remporté par Cublac Amicale Bouliste, vainqueurs Gérard et Jean-Michel. Toutes les manifestations se sont déroulées dans une bonne ambiance.

Pour le repas de fin d'année, nous nous sommes rendus au restaurant La terrasse à Larche, 46 personnes ont répondu présentes pour passer un bon moment autour d'un bon repas.

- Les 9 et 10 décembre, l'association a participé au telethon en partenariat avec les autres associations présentes, un concours ouvert à tous le dimanche 10 s'est tenu.

L'association a participé par un don à **Canicross** (association Cublacoise) pour la participation aux championnats du monde en Allemagne de leur jeune championne Faustine Ducastelle.

Les journées périscolaires avec **l'école de Cublac** ont été renouvelées (classe de M. Quique) pour l'initiation à la pétanque. Un trophée leurs a été remis par le directeur de l'agence bancaire du crédit mutuel, le Président a quant à lui remis des diplômes à l'ensemble de la classe ainsi qu'au maître.

Malgré la pluie et le froid, l'association continue de pratiquer la pétanque, principalement le week-end.

L'assemblée générale aura lieu le 10 février 2024 à 19h à la salle des aînés de Cublac.

Le bureau et l'ensemble de l'association vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année

2024.

En espérant vous voir sur nos boulodromes. Et comme toujours, le maître mot "la convivialité". Pour tout renseignement

Éric Bouyssou, Président 06.68.37.32.91



MILIEU ASSOCIATIF

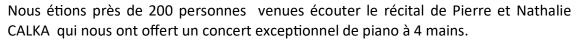


EN SCENE POUR LE SHOW



Miss Limousin 15/17 ans et sa dauphine étaient présentes dans le public lors des **m**archés festifs de cet été. Merci à elles et à leur Président pour cette initiative.

MUSIQUES A CUBLAC





Cette soirée s'est terminée après avoir partagé le verre de l'amitié accompagné de quelques douceurs.



Merci au Président de « Musiques à CUBLAC » Louis VAREILLE qui est à l'origine de ce projet ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvré à sa réussite.



Le samedi 13 janvier 2024 à 18h30 à la salle polyvalente, concert d'hiver interprété par le chœur « Chante BRIVE » sous la direction artistique de Christelle PEYRODES. Tarif: 10 €

Entrée gratuite pour les enfants accompagnés de moins de 12 ans. Renseignements et/ou réservation par tel au 06 45 48 27 67 ou en ligne avec ce QR code



CUBLAC PAR SES CHEMINS



L'association loi 1901 à but non lucratif a vu le jour le 1 février 2002.

Avec ses 21 printemps aujourd'hui elle se porte bien puisqu'elle accueille en son sein plus 75 membres répartis comme suit :

23 vététistes,

52 marcheurs.

La cotisation annuelle sera pour l'année 2024 de 10€. A noter que l'adhésion s'apprécie par année civile c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 décembre.

<u>La section VTT</u> organise une sortie chaque dimanche matin au départ de la cabane des coccinelles (Parking du stade de Cublac). Rendez-vous vers 8h30 pour un café convivial avant de partir vers 9h00 pour 35 à 45 km à la poursuite de Didier notre guide. Ce cublacois de toujours, connait par cœur le réseau extraordinairement dense des chemins aux alentours. De temps à autre il «s'expatrie» dans les villages environnants pour participer à des randonnées organisées.

La section marche propose quant à elle deux sorties hebdomadaires les après-midi en hiver, automne et printemps et les matins en été : le lundi « petite » sortie de 5 à 8 km et le jeudi « grande » sortie de 10 à 13 km. Le rendez-vous à la maison des coccinelles est à 14h00 quand les circuits sont sur Cublac où à 13h30 quand ils partent d'autres communes. Deux à trois fois l'année, une sortie à la journée est organisée dans des endroits magnifiques. Une ou deux sorties « culturelles» annuelles sont également proposées : marche avec des questions sur le patrimoine, l'histoire du lieu, la faune, la flore ... Une fois par an le club vous offre la possibilité de marcher sur un chemin mythique tel que Compostelle pendant 3 ou 4 jours. En 2024 ce sera l'Aubrac, mais c'est déjà complet.

Les deux sections organisent également annuellement leur traditionnelle randonnée pédestre et VTT le dernier week-end d'Août.

Si vous le souhaitez vous pouvez quand bon vous semble intégrer l'Association. Soyez assuré qu'un accueil chaleureux vous sera offert quelque soit la section.

Pour tout renseignement:

Jean-Marc 06 73 31 70 35 (marche)

Yohann 07 63 60 10 31 (VTT)

Toute l'équipe vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'année, et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, d'amour partagé et de fraternité pour 2024.



NATURE-ECOLOGIE-JARDIN



Remerciements à la Mairie

- Pour le prêt des salles.
- Pour la subvention municipale annuelle de 150€
- Pour les plantes qui, lorsqu'elles sont retirées des massifs de la commune, sont redistribuées aux habitants et proposées lors des Trocs Plantes.

Election du nouveau bureau

(à l'unanimité)

Présidence: Serge DELMAS Trésorier: Claude DUVILLIER

Secrétariat: Elisabeth THEURKAUFF



Activités 2023

- Participation à la mise en place du Téléthon 2023
- Organisation des deux Trocs Plantes: avril et octobre 2023
 Conférence: comment isoler nos maisons? Quelles aides financières propose l'Etat? Animée par « la Maison de l'Habitat » de Brive.
- Randonnée découverte printanière de la biodiversité autour du village de CUBLAC avec Laurent CHABROL de la CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Projets pour l'année 2024

- Trocs Plantes de printemps en avril et d'automne en octobre,
- Conférences : les abeilles, la permaculture, les arbres qui parlent
- Participations aux prochains évènements concernant le Climat
- Entraides et visites dans nos jardins avec repas partagés;
- Visites en mai 2024 des jardins de Cadiot et jardins d'eau de Sarlat
- Le site internet de l'association NEJ à reprendre et refaire vivre.

<u>Rejoignez nous</u>: si vous êtes amoureux de la nature, des plantes pérennes, des jardins (petits ou plus grands) si vous appréciez la convivialité, le partage des connaissances, la présence de nouvelles variétés dans votre jardin naissant ou déjà florissant ... nous serons heureux de vous accueillir!

Contact au 07 88 35 83 25 par appel ou sms.

CUBLAC CHEVAL PASSION





L'association Cublac Cheval Passion a été créée en 2003 et est rattachée au Centre Equestre de la Valade.

Le Centre Equestre de La Valade permet une pratique sportive pour tous les âges et tous les niveaux, dans le respect du bien-être animal et surtout dans la bonne humeur. Un état d'esprit partagé par nos membres, comme en témoignent :

- Les repas de Noël
- Les camps d'été
- Les concours déguisés
- Les weekends en camping à la faveur de concours
- Et bien d'autres moments encore.

L'association permet de compléter les actions du centre équestre et de les rendre accessibles au plus de cavaliers possibles. Nous organisons par exemple régulièrement des concours de saut d'obstacle au centre équestre, pour lesquels une partie de l'inscription est prise en charge par l'association.

La monitrice Barbara Despretz encourage les cavaliers à prendre confiance en eux et à se dépasser, en créant de nouvelles opportunités de le faire.

Notre vitrine est le Concours de Saut d'Obstacle dans les jardins de la Vergne.

N'hésitez pas à nous y retrouver le dimanche 26 mai 2024!

C'est l'occasion pour nos cavaliers de montrer leurs talents à l'obstacle dans un cadre d'exception et d'affronter les autres centres équestres corréziens.

Vous pourrez croiser nos membres aux différents postes, du jury à la buvette, ou admirer le parc d'obstacles peint par nos soins.

FOOTBALL CLUB CUBLAC





FC CUBLAC version 2023-2024

Chaque saison est différente au FC CUBLAC mais l'envie de jouer et mettre en place une équipe est toujours aussi forte.

Les mois d'août et septembre ont vu de nombreux départs certes mais aussi des arrivées salvatrices. Le groupe s'est construit tardivement, après le début des compétitions mais aujourd'hui il progresse.

Pensionnaire de D3, dans la poule la plus relevée, chaque match est important. L'équipe s'entraine 2 fois par semaine dans un état d'esprit à la fois sportif mais "familial".

Recréer un groupe de copains qui mouillent le maillot ensemble est l'un des objectif pour que l'équipe perdure. Ce n'est pas chose facile mais tout le monde va dans le même sens.

Les séances se déroulent les mercredi et vendredi au stade municipal, sous la houlette d'Estelle.

<u>Le LOTO</u>. Le bureau du club a mis en place, aidé par de fidèles bénévoles que nous ne remercierons jamais assez, son traditionnel loto qui a remporté un franc succès cette année encore.

D'autres animations sont en préparation pour 2024.

Les plus jeunes ont intégré l'école de football de Larche avec laquelle le club a crée une entente, faute de pouvoir fournir un encadrement suffisant.

<u>Le championnat</u> est encore long et les reports sont nombreux avec les intempéries qui rendent le terrain impraticable.

Contacts club

Président: ROQUES Nicolas 06 23 08 00 77

Secrétaire /entraîneur sénior : Estelle DELEMAZURE 06 03 65 26 71.

APE: Association des Parents d'Elèves

Samedi 2 décembre, l'APE de l'école de CUBLAC a organisé le MARCHE de NOËL













Malgré le froid, les exposants étaient au rendez-vous, et les enfants ont pu déposer la lettre au Père Noël qui ne manquera pas d'y répondre ...

Tout en faisant pour certains quelques achats, on pouvait se restaurer avec des gâteaux et crêpes maison, déguster des huîtres mais aussi se réchauffer près du braséro avec un vin chaud, ou toute autre boisson chaude!











LA RENTREE DES CLASSES



Lors de la rentrée des classes le 4 septembre 2023, les élèves ont été accueillis par Monsieur le Maire, Monsieur Philippe GILET responsable des affaires scolaires, Madame Célia LEYGNAC nouvelle directrice de l'établissement, ainsi que le corps enseignant dont Madame Pauline LALANDE, responsable de la classe des CP-CE1.







LE PÈRE NOËL A L' ECOLE

Vendredi 22 décembre, l'école de CUBLAC a reçu la visite du Père Noël.

En attendant son arrivée, les enfants se sont tous retrouvés dans la classe des maternelles pour interpréter des chants de Noël.

Accompagné de la mère Noël, une cloche à la main pour prévenir de sa présence, l'homme au bonnet rouge a tout d'abord rejoint la classe des plus jeunes où il a été accueilli avec de larges sourires, beaucoup de questions, et pour certains, un peu d'appréhension! Ensuite, la distribution très attendue des cadeaux a fait le bonheur des enfants qui ont partagé un goûter offert par la municipalité.



















